

## DEC211815DAJ

**Décision portant désignation de Mme Marie-Laure Colin, personne responsable de l'accès aux documents administratifs du CNRS**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L.330-1 et R.330-3 ;

**Vu** la décision DEC21813DAJ portant fin de fonctions et nomination de Mme Marie-Laure Colin aux fonctions de responsable par intérim du pôle droit public économique et réglementation au sein de la direction des affaires juridiques du CNRS ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – A compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, Mme Marie-Laure Colin, responsable par intérim du pôle droit public économique et réglementation, est désignée personne responsable de l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques, en remplacement de Mme Gwendoline Joly-Jagot appelée à d'autres fonctions.

**Art. 2** – Mme Marie-Laure Colin, personne responsable de l'accès aux documents administratifs du CNRS est joignable à l'adresse : [daj.cada@cnrs.fr](mailto:daj.cada@cnrs.fr) ou par téléphone : 01.44.96.40.00.

**Art. 3** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 mai 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

